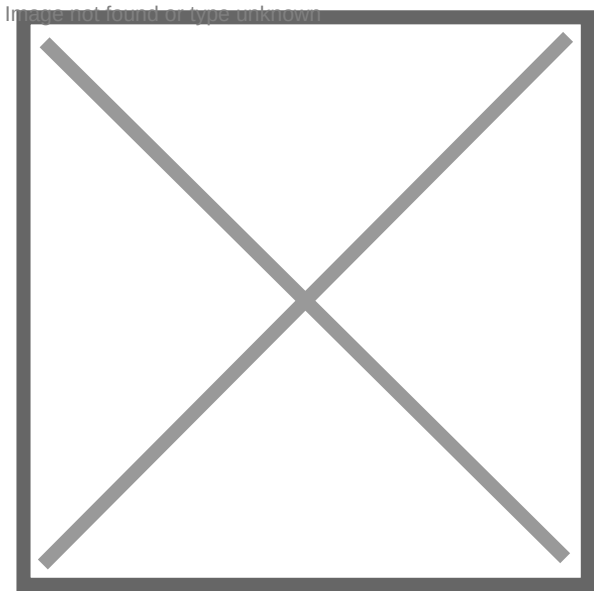




Vente d'une maison sur terrain en donation

Par **MagaliP**, le **14/06/2008** à **14:02**

Mes parents ont eu une donation d'un terrain il y 30 ans de mon grand père paternel. mes parents veulent aujourd'hui vendre la maison qu'ils ont fait construire sur ce terrain, le notaire leur a dit qu'ils avaient besoin de la signature de mon grand père et de la soeur de mon père. Etant en conflit, ils risquent de ne pas pouvoir avoir ces signatures, y- a-t-il un recours possible?

en cas de décès de mon grand père, ma tante peut-elle demander quelque chose en compensation?

merci d'avance